

# Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



## Canne à sucre – Avril 2018

**Directeur de publication :** Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière :** Joseph ANTOIR

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** en avril, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales sur toute l'île. Passage de la forte tempête tropicale Fakir le 24/04/2018.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** attention, le seuil de nuisibilité est élevé sur certaines parcelles du réseau.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

**Adventices :** la pression des adventices a baissé sur les parcelles du réseau qui ont eu des interventions. Attention à intervenir dès le dépassement du seuil de 30 % d'enherbement au sol.

### Météorologie

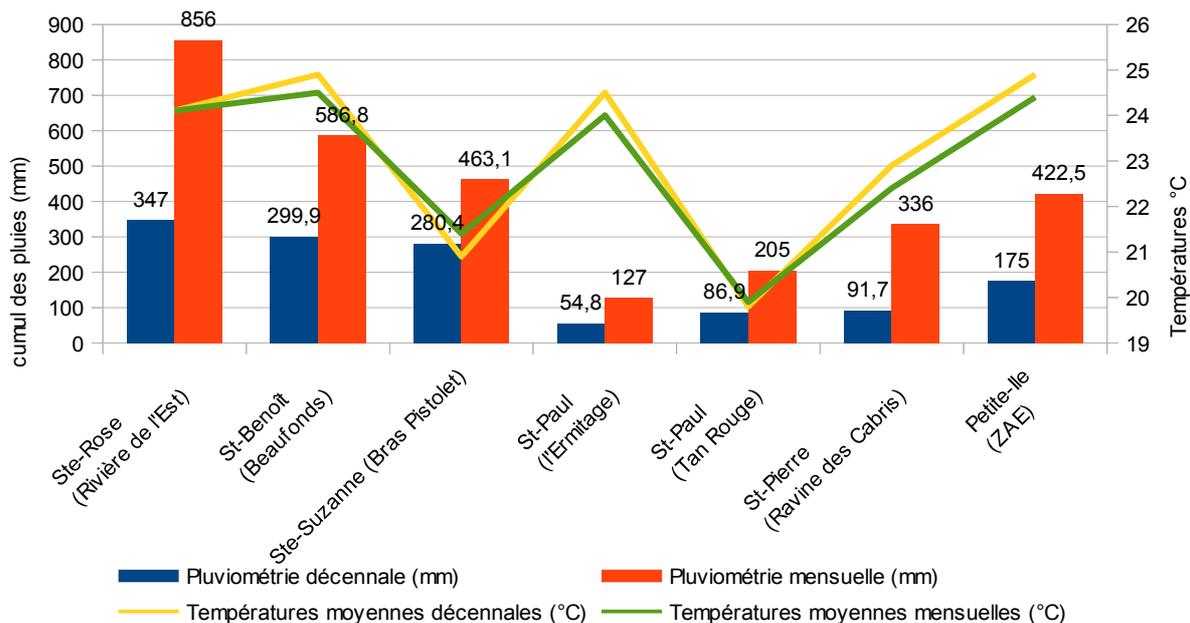
*Relevés d'avril 2018, comparés aux moyennes décennales du mois d'avril.*

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	24,1	24,9	20,9	24,5	19,8	22,9	24,9
Températures moyennes mensuelles (°C)	24,1	24,5	21,4	24	19,9	22,4	24,4
Pluviométrie décennale (mm)	347	299,9	280,4	54,8	86,9	91,7	175
Pluviométrie mensuelle (mm)	856	586,8	463,1	127	205	336	422,5

Les températures du mois d'avril 2018 ont été plus basses sur l'ensemble de l'île, excepté dans le Nord.

La pluviométrie a été largement supérieure aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île dû au passage de la forte tempête tropicale Fakir.

Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel d'avril 2018



## Phénologie

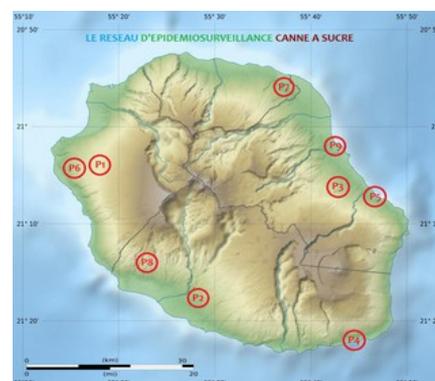
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'avril 2018.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2017	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2017	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2017	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2017	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2017	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2017	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2017	Croissance
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2017	Croissance
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2017	Croissance

## Etat phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

## État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois d'avril 2018.

Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts»	20 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P2, P4, P5, P7, P9 : 0 % de tiges attaquées P1 : 30 % de tiges attaquées P3 : 40 % de tiges attaquées <b>P6, P8 : 60 % de tiges attaquées</b>	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P6, P8 : 0 % des tiges attaquées P1, P4, P5, P9 : 20 % des tiges attaquées P2, P3, P7 : 35 % des tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles.
Rat ( <i>Rattus sp.</i> )	Absence de dégâts	Difficile à déterminer	<b>Risque faible</b> : les cannes peuvent commencer à être attaquées, notamment des variétés de cannes riches en sucre telles que la R579 de début de campagne.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2, P4, P5, P7, P8 : 30 % de feuilles attaquées P3, P6 : 40 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau.
- Le borer ponctué est toujours présent sur la P1, P3, P6 et P8. On note une augmentation d'intensité sur les parcelles P1, P6 et P8. Pas d'attaques sur les autres parcelles du réseau. Prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes.
- Les noctuelles n'attaquent plus les cannes à sucre au stade de début de croissance.
- La présence des cochenilles a augmenté légèrement sur les parcelles du réseau. Elles sont localisées au niveau des noeuds et il faut retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer.
- Pas d'augmentation des thrips sur les parcelles du réseau.
- Pas de dégâts mais les rats peuvent commencer à être attirés par les cannes de R579 de début de campagne.



Les principaux ravageurs de la canne à sucre du mois d'avril de gauche à droite, le thrips *Fulmekiola serrata*, la cochenille *Saccharicoccus sacchari*, le borer ponctué *Chilo sacchariphagus* (J. Antoir, CA).

### Enherbement des parcelles de canne au mois d'avril 2018.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement (%)	10	0	0	0	0	15	10	17,5	10
Mois après coupe	6	9	9	9	9	8	9	7	4
Dernière intervention	Avril	Mars	Mars	Mars	Mars	Avril	Janvier	Janvier	Janvier
Type d'intervention	Manuel	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Chimique	Mécanique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Faible	Nul	Nul	Nul	Nul	Moyen	Faible	Moyen	Faible

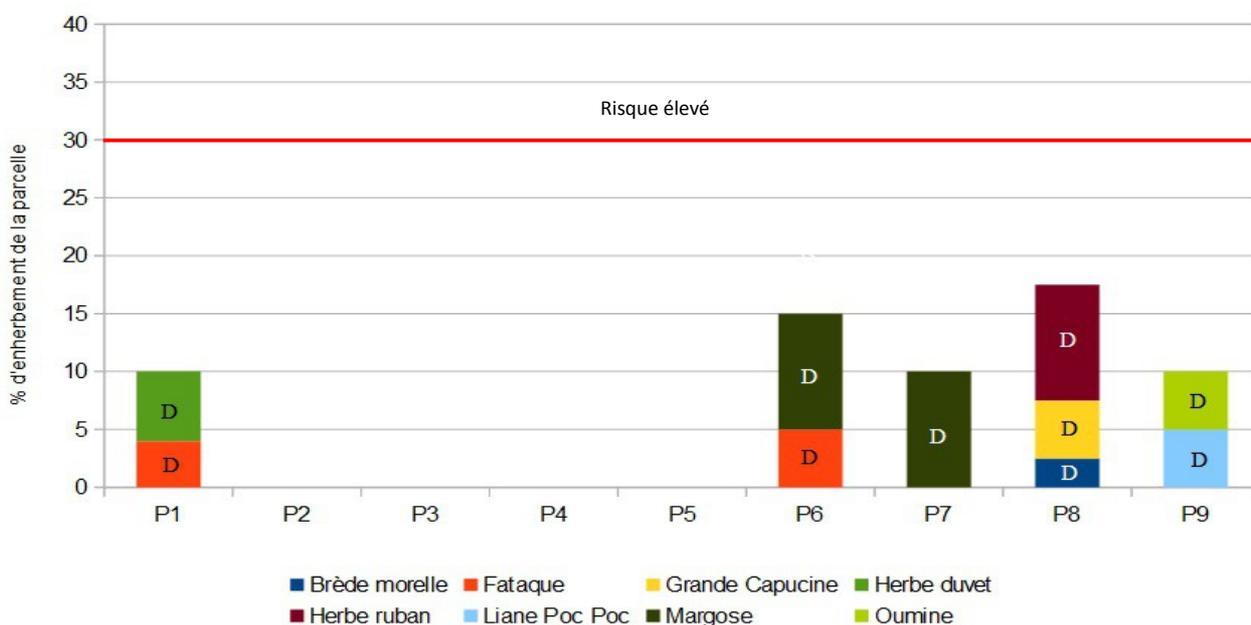
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

### Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois d'avril 2018.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Grâce aux interventions, les pressions d'enherbement ont baissé sur les parcelles du réseau et restent moyennes malgré les pluies de saison conséquentes.

Aucune des parcelles ne dépassent le seuil d'enherbement de 30 %. Les interventions telles que l'épaillage ont réduit le taux d'enherbement à néant sur le P2, P3, P4, P5. Sur le reste des parcelles, les taux d'enherbement ont baissé du fait des interventions réalisées par les agriculteurs (manuelles ou chimiques) mais aussi grâce au recouvrement des inter-rangs qu'il soit naturel ou induit par la forte tempête tropicale Fakir.

**Ne pas laisser les adventices arriver au stade D (floraison) ou E (grenaison) sur les parcelles. Agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !**



**Attention** : sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer le rendement de la canne à sucre jusqu'à 9 à 15 tonnes/ha/mois de concurrence (soit 300 à 500 kg/ha/j de perte par concurrence). En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, les pertes de rendement peuvent atteindre 45 tonnes/ha. Il est nécessaire de maîtriser l'enherbement au plus tôt. (source : les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, 2016)

## Forte tempête tropicale Fakir

La forte tempête tropicale Fakir a été dévastatrice pour les habitations mais aussi pour les parcelles agricoles. La canne à sucre, bien que résistante aux aléas climatiques, fait partie des cultures qui ont subi les assauts du météore. De nombreuses parcelles de canne à sucre sur Petite-Île ont versé totalement comme illustré ci-dessous. Les dégâts pourront avoir des répercussions sur le rendement dû au stress ressenti par la canne à sucre lors de cette période.



*Dégâts sur canne à sucre dus à la forte tempête tropicale Fakir, Cannes couchées (J. Antoir, CA)*

**Prévention : les pluies du mois d'avril conséquentes pourront faire croître les adventices dans les mois prochains, si les cannes n'ont pas encore fermé totalement, ou si aucune intervention n'a été entreprise par l'agriculteur.**

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto